

Bilan de compétences

24H
Ajouté le 15/06/2022 - Modifié le 10/12/2024

À partir de 2160€ NET

Faites le point sur vos compétences professionnelles !

Objectifs

Inscrit au Code du travail, le bilan de compétences permet à toute personne de faire le point sur ses compétences professionnelles, intérêts et motivations, qualités personnelles afin de définir un ou deux projets professionnels réalistes et réalisables à l'interne ou externe de l'entreprise.

Accédez aux [conditions légales et réglementaires du bilan de compétences](#).

Compétences visées

Atout salarié : Cela permet à la personne de :

- Se positionner dans ou à l'extérieur de l'entreprise
- Trouver de nouvelles sources de motivation,
- Relancer sa carrière professionnelle
- Construire son parcours de formation et d'évolution professionnelle
- Retrouver de la confiance en soi
- Mieux se connaître : aspiration, compétences, clarification de ses projets...

Atout Employeur : Cela permet à l'employeur de :

- Redynamiser le salarié
- Envisager une construction d'un parcours de formation ou d'évolution
- Découvrir des potentiels cachés
- Repositionner le salarié.

Public

Tous les salariés du secteur privé, ainsi que les demandeurs d'emploi, peuvent bénéficier d'un bilan de compétences. Pour les salariés du public, il peut y avoir une nécessité d'avoir 2 ans d'expérience professionnelle (fonction hospitalière notamment), et 5 ans d'écart entre 2 bilans de compétences. Le bilan de compétences vise également à développer des aptitudes, à s'orienter et à piloter sa carrière de façon autonome.

Prérequis : Aucun pré-requis Pré-requis technique si classe virtuelle: - disposer d'un ordinateur avec micro et caméra et d'une bonne connexion internet. Les bilans de compétences pour les personnes en situation de handicap (cognitif, physique...) sont

Bilan de compétences

également accompagnés par notre partenaire CAP EMPLOI pour adapter le projet professionnel et de formation à la personne souhaitant s'inscrire dans un projet - réaliste et réalisable. Le financement de ces bilans de compétences adaptés se feront avec le soutien de l'AGEFIPH et FIPHF (en passant par la CARSAT).

Accessibilité: Formation ouverte aux personnes en situation de handicap : un référent handicap étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre la formation. Pour plus d'informations : rendez-vous sur notre page centre de formation.

Délais d'accès : L'accès à la formation est soumis au délai d'acceptation des financeurs et du temps de traitement de la demande : de 7 jours à 2 mois selon le mode financement.

Programme

Phase préliminaire - (2 heures)

Diagnostic de la demande et contractualisation

- Information sur les conditions de déroulement du bilan de compétences, sur la méthodologie, et sur le cadre de la collaboration.
- Présentation au bénéficiaire de la méthodologie en trois étapes : objectifs, intérêts, outils, méthodes, organisation...
- Redéfinition et analyse de la demande et des attentes du bénéficiaire,
- Confirmation des besoins.
- Exploration et état des lieux du passé du bénéficiaire
- Proposition d'une prestation personnalisée (planification des rendez-vous et objectifs pour chacune des étapes)

Outils utilisés :

- Entretiens individuels
- Utilisation de la technique de l'explicitation
- Remise d'un schéma synthétique de la démarche de bilan de compétences.

Phase d'investigation (19 heures)

Analyse des expériences acquises (3 heures)

- Partage des objectifs de la séquence :
- Présentation de l'intérêt d'un portefeuille de compétences et de son utilité dans la démarche du bilan de compétences
- Analyse des motivations et intérêts professionnels et personnels du bénéficiaire.
- Identification des compétences et aptitudes professionnelles et personnelles, et le cas échéant, évaluation des connaissances générales.
- Description de ses activités
- Analyse des changements opérés dans le parcours (s'il y en a)
- Evaluation des différentes activités
- Identification des principales compétences et du capital de connaissances
- Bilan de la séquence sur les activités professionnelles en termes de compétences

Bilan de compétences

Outils utilisés :

- Utilisation des fiches métiers pour aider à l'élaboration des analyses des postes occupés, ceci permet d'explicitier ce qu'est une compétence
- Tests spécifiques (personnalité, valeurs et intérêts, motivation...) le cas échéant.

Caractéristiques personnelles (3 heures)

- Présentation et commentaire des tests de personnalité
- Faire émerger les traits de personnalité qui ont à voir avec les manières de faire, les prises de décisions, ou la façon d'atteindre un but
- Analyse des grilles d'auto-évaluation : qualités/défauts, commentaires au regard de la présentation du parcours du bénéficiaire, ses intérêts et de sa satisfaction au travail
- Identification de ses systèmes de valeur (reconnaître ce qui peut influencer ses choix, ses décisions, ses manières d'agir)
- Réalisation du test RIASEC
- Identification des projets souhaités
- Présentation des répertoires des métiers (ROME, industrie, service...)
- Reprise des activités et compétences ainsi que des traits de personnalités
- Réalisation d'une comparaison du profil personnel par rapport au profil professionnel, analyse des écarts
- Travail sur le présent, le passé, ce qui va conduire à l'avenir
- Présentation du portefeuille de compétences et début de l'alimentation de celui-ci.
- Descriptif d'une preuve ou d'un document justifiant la maîtrise d'une compétences, d'un savoir.

Outils utilisés :

- Grille propre à la structure pour travailler sur les forces et faiblesses personnelles et professionnelles.
- Entretiens individuels de reformulation, d'explicitation, de démonstration...
- Tests spécifiques (liés au métier ex. secrétariat, vendeur, comptabilité...)

Constitution du portefeuille de preuves.

Le projet (4 heures)

- Expression des souhaits professionnels et analyser de leur cohérence par rapport aux savoir-faire et savoir être
- Formalisation et validation du projet professionnel
- Identification d'axes de recherches réalistes
- Travail sur la connaissance de l'environnement socioprofessionnel du projet
- Réalisation d'un bilan en prenant appui sur : les SF, SE, SFF, S, contraintes, envies...
- Réalisation d'enquêtes terrain avec un questionnaire coconstruit avec le bénéficiaire (téléphone, face à face, immersion...)
- Sélection des lieux de l'enquête, travail sur l'approche pour décrocher un RDV...

Bilan de compétences

Outils utilisés :

- Questionnaire d'intérêt et de motivation
- Enquêtes sur le terrain et travail documentaire
- Entretiens individuels d'explicitation.
- Phase réflexive.

Le plan d'action (4 heures)

- Analyse et bilan du retour des professionnels
- Analyse des écarts entre profil et pistes définies
- Analyse de la manière dont les professionnels ont perçu le bénéficiaire
- Repérage des points à contourner
- Nuancer les croyances et les stéréotypes sur les métiers
- Prise en compte la concurrence
- Ajustement du projet : VAE, CPF TRANSITION, dispositif d'aide à l'embauche (TH, -26 ans, +45 ans, zone franche...)

Selon l'orientation du projet :

- Pour la création d'entreprise : Dossier ACCRE, relation banque, financement, étude de marché...
- Mise en relation avec BGE, MCTE...
- Pour la formation : type, organisme, durée, financement, cout...
- Pour l'emploi : création d'outils d'aide à la recherche d'emploi

Outils utilisés :

- Constitution d'un portefeuille de compétences
- Enquêtes sur le terrain - poursuite des contacts
- Travail documentaire
- Entretiens individuels

Finalisation du projet (5 heures)

- Selon la ou les pistes retenues définition d'un plan d'action à court et moyen termes :
- Repérage des points à approfondir
- Présentation et argumentation autour du projet professionnel choisi.
- Autonomiser le bénéficiaire dans sa recherche d'informations sur les métiers et l'environnement Socio-économique
- Rédaction d'un curriculum vitae, et d'une lettre de motivation
- Travail sur la connaissance de son marché et sur la recherche d'offres d'emploi sur Internet (connaître les sites)

Bilan de compétences

- Travail sur l'entretien individuel et collectif

Outils utilisés :

- Enquêtes sur le terrain
- Travail documentaire et utilisation d'Internet pour rechercher les sites de recrutement
- Entretiens individuels et simulation d'entretien

Phase de conclusion (3 heures)

Bilan de l'accompagnement (en individuel)

- Echanges sur la démarche et évaluation
- Recensement des facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation d'un projet professionnel et d'une formation
- Prévoir les principales étapes de la mise en œuvre du projet sous forme de plan d'action
- Rédaction du document de synthèse
- Favoriser son appropriation par le bénéficiaire lui permettant par la suite de pouvoir le restituer à une tierce personne .
- Synthèse orale
- Analyse et synthèse des différents projets
- Faisabilité des différents projets
- Confirmation du projet le plus réaliste
- Synthèse écrite
- Remise des documents de synthèse
- Critères d'appréciation du déroulement du bilan

Outils utilisés :

- entretiens individuels

Un suivi post bilan

- Entretien de suivi post Bilan à 6 mois.

Bilan de compétences

Dates & lieux

 Accompagnement sur mesure : nous contacter

 Angers

€ 2160.00

 Accompagnement sur mesure : nous contacter

 Cholet

€ 2160.00

 Accompagnement sur mesure : nous contacter

 Saumur

€ 2160.00

Les points forts

Une offre riche et diversifiée de plus de 400 formations sur des thématiques très ciblées. Une équipe à votre écoute pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets formation !

Retrouvez tous nos indicateurs de satisfaction et de performance sur les pages de présentation de nos centres de formations

Financements : Prise en charge jusqu'à 100 % possible - Nous contacter

CFP - Plan de développement des compétences - Congé de reclassement - Pole emploi - financement personnel

- [Utilisez votre CPF pour un bilan de compétences à Angers.](#)
- [Utilisez votre CPF pour un bilan de compétences à Cholet.](#)
- [Utilisez votre CPF pour un bilan de compétences à Saumur.](#)

Modalités pédagogiques

Le bilan de compétence se déroule sur une durée de 24 heures d'accompagnement étalées sur plusieurs semaines, dont 18 heures en face à face et 6 heures en E-learning sur notre plateforme dédiée. Nos ressources à distance sont accessibles 24h/24h :

questionnaires en ligne, vidéos et tutoriel pour les outils d'aide à la recherche d'emploi ou construction de documents pour entrer en formation, ressources digitales diversifiées pour approfondir des thématiques liées à la connaissance du territoire et des métiers

Modalités pédagogiques associées :

Bilan de compétences

- Tests spécialisés : test de centres d'intérêt, test de personnalité
- Questionnaires d'autoévaluation : intérêt, valeur...
- Questionnaire : créateur d'entreprise, formation, métier
- Apports de connaissances : marché de l'emploi, connaissance des métiers et des formations, des dispositifs de financement
- Enquêtes-métiers : ces enquêtes ont pour objectif de rencontrer des professionnels des secteurs et/ou des métiers envisagés

Équipe pédagogique : Votre bilan est accompagné par une équipe dédiée de professionnels de l'accompagnement, de l'orientation professionnelle (psychologues diplômés, conseillers en ressources humaines) qui utilise des outils validés et des techniques fiables. Nos consultants ont tous une expérience de l'entreprise à des fonctions RH et exercent depuis plusieurs années sur le champ de la mobilité professionnelle. Ils présentent une excellente connaissance du territoire du Maine et Loire (entreprise, emploi en tension, emploi en devenir...)

Méthodes : Les CCI des Pays de la Loire vous accueillent en proximité dans leurs établissements de formation. Nos équipements, conçus pour répondre à l'ensemble des thématiques de formation proposées, offrent un cadre d'apprentissage agréable, performant et stimulant. Découvrez sur nos pages centres de formation, la présentation détaillée de nos infrastructures. Support Technique :
Avant la Formation : La vérification du fonctionnement du matériel de visio conférence est assuré auprès de chaque participant
Pendant la Formation : Une assistance technique (Hotline) est disponible pour résoudre les problèmes techniques

Validation/Certification

Au cours du bilan de compétences, le(a) bénéficiaire remplit une attestation de présence,

En fin de bilan : Rédaction d'une synthèse personnelle et confidentielle à libre usage du bénéficiaire : la synthèse reprend les points structurants de la démarche notamment le projet, les atouts pour réussir ainsi que le plan d'action.

Le(a) bénéficiaire remplit un questionnaire de satisfaction lui permettant d'évaluer les apports de la formation

Six mois après la remise de la synthèse, le consultant reprend contact avec le(a) bénéficiaire pour faire un point sur son projet, ses freins et ses réussites au cours d'un entretien (physique ou téléphonique).